



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Lyon, le 19 mai 2022

INTRODUCTION

M. LAURENT BURELLE, PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ouverture de l'Assemblée Générale

Constitution du bureau

AGENDA

LE GROUPE, LES RÉSULTATS ANNUELS 2021

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / RÉPONSES

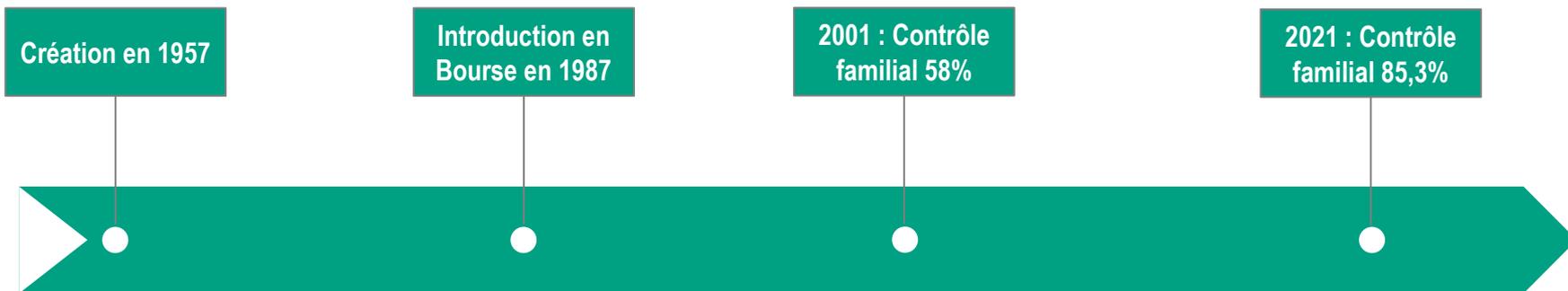
RÉSULTATS DES VOTES DES RÉSOLUTIONS

LE GROUPE

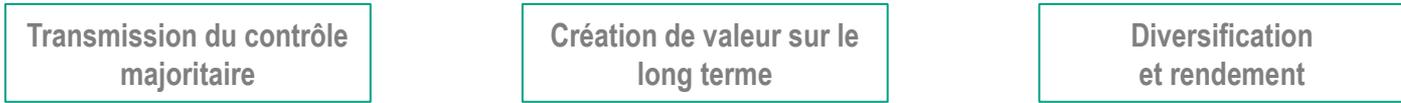
Mission, organisation et gouvernance

Résultats consolidés 2021

BURELLE SA : HOLDING ANIMATRICE ET DE CONTRÔLE



OBJECTIFS STRATÉGIQUES





PLASTIC OMNIUM : Equipementier automobile leader mondial sur chacun de ses métiers

- ❖ **Solidité des activités historiques**
- ❖ **Forte accélération dans la mobilité Hydrogène**
- ❖ **Entrée sur les marchés en croissance du véhicule électrique et de l'éclairage**
- ❖ **Engagement ESG: sécurité au travail, neutralité carbone, égalité femmes-hommes**



→ **Accélération de la stratégie de diversification de BURELLE SA**

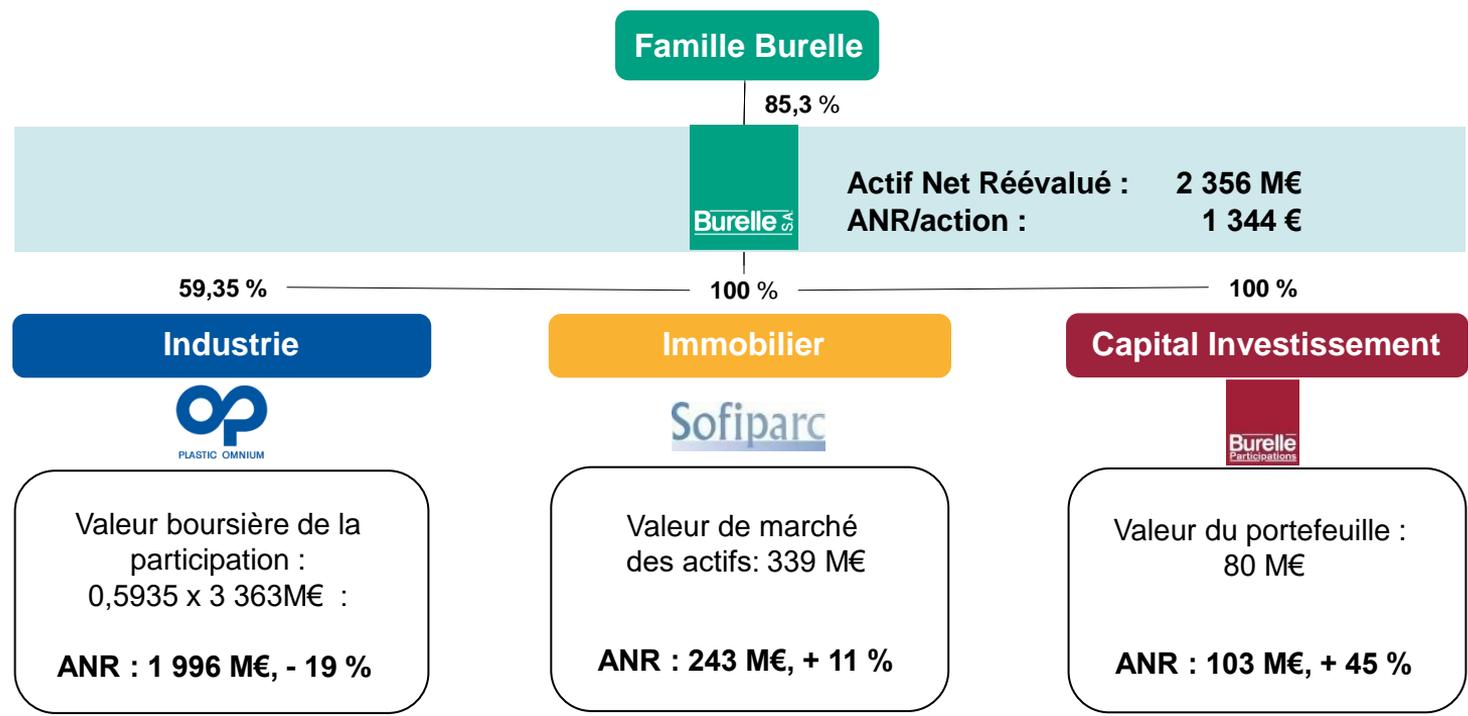
Sofiparc

- ❖ **Doublement de la foncière en deux ans et diversification hôtelière**



- ❖ **2021, année record pour les investissements et la performance**
- ❖ **Burelle S.A. a apporté 35 M€ de capital à ces deux filiales en 2021**





➔ UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE **11 ADMINISTRATEURS**
DONT **7 ADMINISTRATEURS FAMILIAUX** :

4 renouvellements de mandats proposés :

- Mme Félicie Burelle
- M. Pierre Burelle
- M. Paul Henry Lemarié
- M. Wolfgang Colberg

Constatation du non-renouvellement du mandat d'administrateur
de M. Dominique Léger

Changement de Commissaire aux comptes

6
HOMMES 

5
FEMMES 

4
ADMINISTRATEURS
EXTERNES

Helen Lee Bouygues
Wolfgang Colberg
Dominique Léger
Sandrine Térán

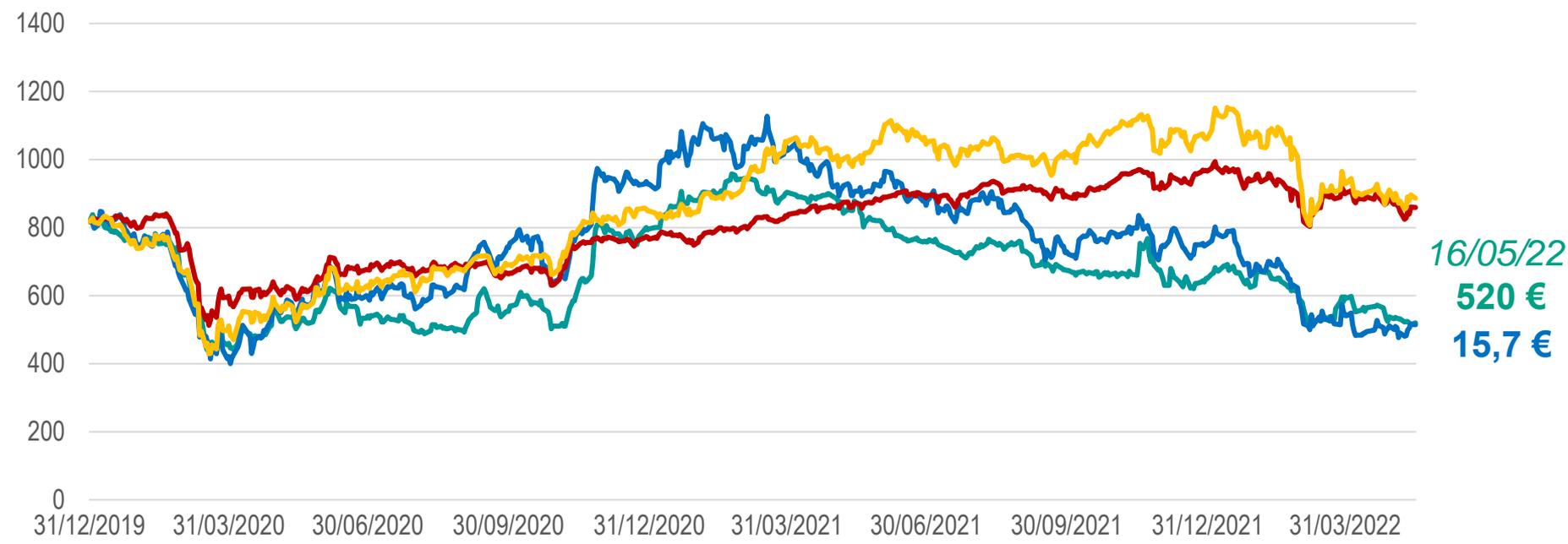
Des résultats résilients

<i>(en millions d'euros)</i>	2020	2021
Chiffre d'affaires économique	7 744	8028
Chiffre d'affaires consolidé	7 085	7245
Marge opérationnelle	117	304
<i>% CA consolidé</i>	1,6 %	4,2%
EBITDA	643	770
<i>% CA consolidé</i>	9,1%	10,6%
Résultat net	- 218	149
<i>% CA consolidé</i>	- 3,1 %	2,1%
Résultat net, part du Groupe	- 116	90
Résultat net, part du Groupe (hors éléments exceptionnels*)	37	90

* Charge de 153 M€ correspondant à la quote-part de dépréciations d'actifs comptabilisées par Compagnie Plastic Omnium SE au titre de l'année 2020.

BURELLE SA • Évolution du cours de bourse du 1^{er} janvier 2021 au 16 mai 2022

Base Burelle SA – du 31/12/2019 au 16/05/2022



- Burelle SA
- Plastic Omnium
- Indice CAC all tradable ajusté
- Stoxx 600 Auto&Parts

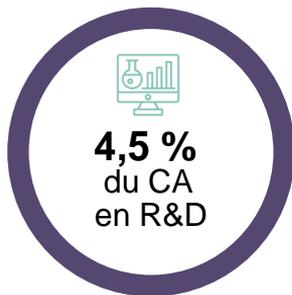
LES FILIALES

Compagnie Plastic Omnium SE

Sofiparc

Burelle Participations

Equipementier automobile leader mondial sur chacun de ses métiers



Un marché en évolution rapide



Véhicules
zéro-émission



Véhicules
connectés



ADAS
& autonomie



Expérience
utilisateur



Durabilité

De nouvelles opportunités de création de
valeur et de croissance

Une histoire de croissance et d'acquisitions réussies

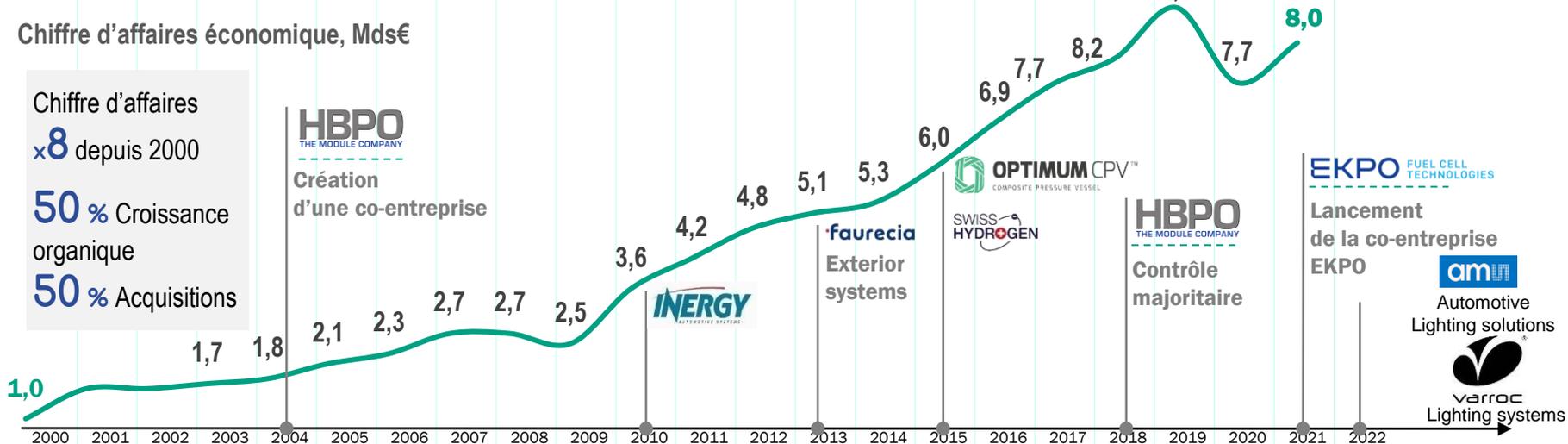
Chiffre d'affaires économique, Mds€

Chiffre d'affaires

x8 depuis 2000

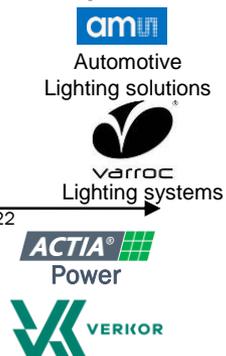
50% Croissance organique

50% Acquisitions



Passage d'un groupe multi-activités...

... à un acteur majeur de la mobilité



PLASTIC OMNIUM APRES LES ACQUISITIONS

Toute mobilité
Voiture de tourisme, véhicule
utilitaire léger, bus, camion,
train, avion

9.0 Mds€
Chiffre d'affaire
économique 2021
proforma

37 500
employés
dans **25** pays,
4 continents

147 usines
43 centres de recherche

5 DIVISIONS

Lighting
Varroc Lighting *
+ AMLS



**Intelligent Exterior
Systems**



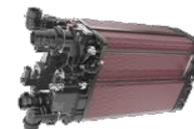
**Modules
HBPO**



Clean Energy Systems



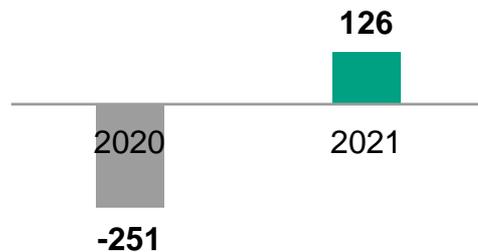
New Energies



* Sous réserve de l'approbation des autorités de contrôle des concentrations

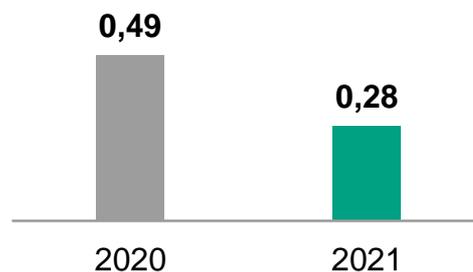
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE

en millions d'euros

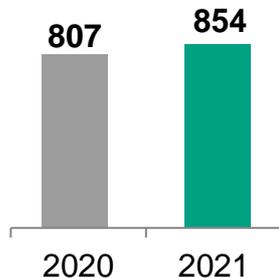


DIVIDENDE/ACTION

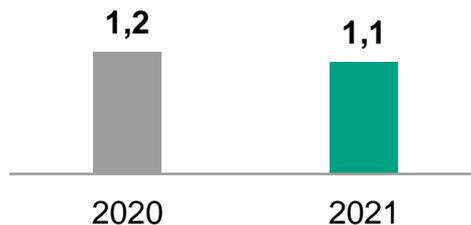
en euros



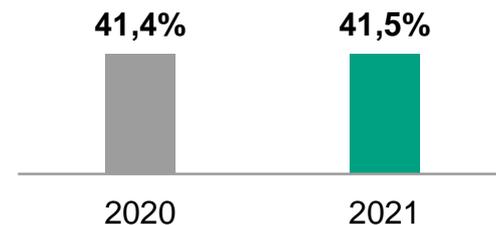
DETTE NETTE



DETTE NETTE / EBITDA



GEARING







IMMEUBLE DE LEVALLOIS

1 allée Pierre Burelle - 13 132 m²



HÔTELS ET IMMEUBLES

68/70 Avenue Leclerc – Lyon – 21 774 m²



CAMPUS JULES CARTERET

Lyon – 32 433 m²

86 178 m²
1 339
parkings



BATIMENTS ST PRIEST (SULO)

3 rue Garibaldi – Saint-Priest – 5 771 m²



AQUA CENTER, KFC, MC DONALD'S

Saint-Priest – 9 051 m²



NANTERRE

59/63 rue Edouard Colonne – 4 017 m²

→ REVALORISATION DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER DE SOFIPARC

- 339 M€ d'actifs bruts, soit une appréciation de **2 %** (+ 6 M€)

→ AUGMENTATION DE CAPITAL DE **15 M€** DE SOFIPARC SOUSCRITE PAR BURELLE SA EN 2021

→ RÉSULTATS 2021

- Loyers et charges facturés de **18,2 M€**
- **Encaissement à 100 %** des loyers, du fait de la qualité des biens et de la signature des locataires
- Résultat net social de 1,7 M€ (vs 2,2 M€ en 2020)
- Distribution d'un dividende de **1,5 M€** à Burelle SA au titre de 2021 (vs 1,2M€ au titre de 2020) : **+25%**

→ INVESTISSEMENT HÔTELIER A LYON

- Sofiparc a réalisé en 2021 un investissement de **3 M€** dans un portefeuille hôtelier lyonnais dans un tour de table en tant qu'investisseur aux côtés de fonds spécialisés en immobilier hôtelier à Lyon.

→ PROJET EN RÉGION PARISIENNE

- Immeuble de bureaux à Nanterre situé dans une zone d'aménagement concertée sous l'égide de l'Etat et des collectivités locales (Paris La Défense), qui restructureront profondément ce quartier d'ici 2025-2026.
- Construction d'un immeuble tertiaire de **20 700 m²** de bureaux, aux meilleurs standards, environnementaux et de bien-être au travail.
- Deuxième semestre 2022 : dépôt du permis de construire auprès du service instructeur





BURELLE SA •



Burelle Participations

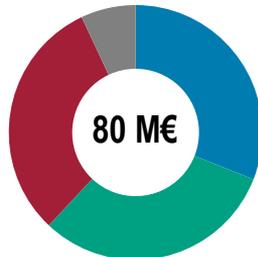


→ BURELLE PARTICIPATIONS INVESTIT DANS DES SOCIÉTÉS NON COTÉES :

- En souscrivant à des fonds de « private equity »
- En participant, de façon minoritaire, à des opérations de LBO

→ BURELLE PARTICIPATIONS A INVESTI 194 M€ DEPUIS 2002, DONT LA MOITIÉ AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

→ UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ :



Marché français
31%

USA
31%

Autres pays européens
31%

Reste du monde
7%

→ UNE PERFORMANCE ÉLEVÉE DANS LA DURÉE:

- Depuis fin 2014, le portefeuille s'est apprécié en moyenne de 15,2 % par an (contre 8,5 % pour le SBF 120)

→ 2021 : NOMBREUX RECORDS POUR BURELLE PARTICIPATIONS

- Une **appréciation du portefeuille de 25 %**, portée notamment par le dynamisme des sociétés en portefeuille spécialisées dans le secteur de la santé
- Près de **30 M€ de nouveaux engagements**
- **20 M€ de retours** du portefeuille dans un contexte favorable aux cessions
- Un **résultat net consolidé de 13 M€**

→ DIVIDENDE DE 2,0 M€ À BURELLE SA AU TITRE DE 2021 (VS 1,2 M€ AU TITRE DE 2020)

→ AUGMENTATION DE CAPITAL DE 20 M€ SOUSCRITE PAR BURELLE SA EN 2021 AFIN DE SOUTENIR UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX (PLUS DE 40 M€ SERONT ENGAGÉS EN 2022)

BURELLE SA

Résultats sociaux

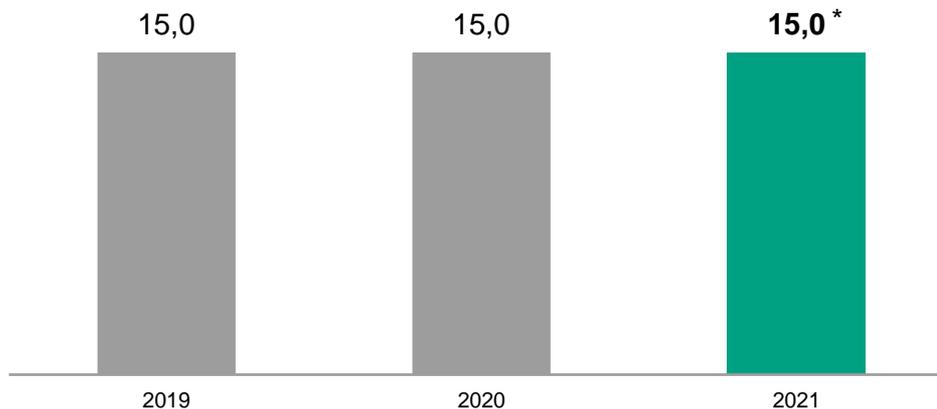
Dividende

Compte de résultat social

(en milliers d'euros)

	2020	2021
Chiffre d'affaires	1 519	528
Marge opérationnelle	- 10 506	- 6 061
Résultat financier	45 203	45 147
Résultat net	35 785	40 027
Résultat net par action (€)	20,36	22,77
Trésorerie nette	36 340	13 981

Dividende par action (en euros)



* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2022

Calendrier financier 2022

24 mai 2022

- Détachement du dividende

26 mai 2022

- Mise en paiement du dividende

28 juillet 2022

- Publication des résultats du 1^{er} semestre 2022

PERSPECTIVES

- ➔ MAINTIEN D'UNE POLITIQUE DE LONG TERME ET D'UN CONTRÔLE FAMILIAL FORT
- ➔ RENFORCEMENT DE LA DIVERSIFICATION
- ➔ PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE CHACUNE DES FILIALES
- ➔ GOUVERNANCE SOLIDE
- ➔ AMBITIONS RSE ÉLEVÉES



CRÉATION DE VALEUR À LONG TERME

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mme Juliette Decoux

QUESTIONS & RÉPONSES

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Vote des résolutions

Première résolution

- **APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels que présentés dans le rapport de gestion et les rapports des Commissaires aux Comptes et desquels il résulte un bénéfice net de **40 027 107 euros**

Deuxième résolution

- **AFFECTATION DU RÉSULTAT ET FIXATION DU DIVIDENDE**

Bénéfice distribuable : 172 390 687€

- Proposition de distribution d'un dividende de **15 € par action**
- Détachement le **24 mai 2022** et mise en paiement le **26 mai 2022**
- Solde en report à nouveau

Troisième résolution

- **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS CONCLUS AU COURS DE L'EXERCICE – APPROBATION D'UNE MODIFICATION D'UNE CONVENTION EXISTANTE AVEC LES SOCIÉTÉS BURELLE PARTICIPATIONS ET SOFIPARC**

A compter du 1^{er} janvier 2021 : évolution de la refacturation à Sofiparc et Burelle Participations de la partie des rémunérations versées à M. Laurent Burelle reflétant le temps passé à l'animation et à la gestion de ces deux sociétés

Quatrième résolution

- **RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS - ANCIENNES CONVENTIONS S'ÉTANT POURSUIVIES AU COURS DE L'EXERCICE**

Rappel des **conventions anciennes, déjà approuvées** et s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2021 et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Cinquième résolution

- **APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS**

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021
faisant apparaître un résultat net part du groupe de **89,5 M€**

Sixième résolution

- **AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'OPÉRER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**
 - Nombre total d'actions achetées limité à **10 %** du nombre total d'actions composant le capital social
 - Prix maximum d'achat : **2 000 € par action**
 - Durée de l'autorisation : **18 mois**

Septième résolution

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE :**

Madame Félicie BURELLE, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024



Huitième résolution

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE :**

Monsieur Pierre BURELLE, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024



Neuvième résolution

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE :**

Monsieur Wolfgang COLBERG, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024



Dixième résolution

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE :**

Monsieur Paul Henry LEMARIÉ, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2024

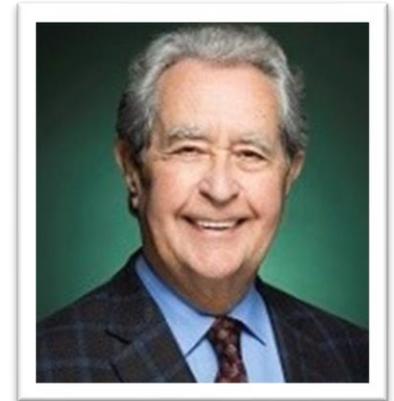


Onzième résolution

- **NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE :**

Monsieur Dominique LÉGER, ayant atteint la limite d'âge fixée par les statuts (80 ans)

Il n'est pas procédé à son remplacement



Douzième résolution

- **NOMINATION DE LA SOCIETE ERNST & YOUNG ET AUTRES EN REMPLACEMENT DU CABINET MAZARS AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE**

Nomination pour la durée restant à courir du cabinet Mazars, soit à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023

Treizième résolution

- **APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.22-10-8 II DU CODE DE COMMERCE**

Définition des **principes de rémunération du Président-Directeur Général pour l'exercice 2022**, décrits pages 73 et 74 du Rapport annuel 2021

Quatorzième résolution

- **APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.22-10-8 II DU CODE DE COMMERCE**

Définition des **principes de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2022**, décrits pages 73 et 74 du Rapport annuel 2021

Quinzième résolution

- **APPROBATION DE L'ENSEMBLE DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES OU ATTRIBUÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.22-10-34 I DU CODE DE COMMERCE**

Proposition d'**approbation de la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021** conformément aux dispositions du Code de commerce décrits pages 66 et 67 du Rapport annuel 2021

Seizième résolution

- **APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION VERSÉS OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 À MONSIEUR LAURENT BURELLE, PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Proposition d'**approbation des éléments composant la rémunération de Monsieur Laurent Burelle au titre de l'exercice 2021**, conformément aux dispositions du Code de commerce décrits pages 67 à 73 du Rapport annuel 2021

Dix-septième résolution

- **FIXATION DU MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION ALLOUÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Fixation du montant global de la rémunération des Administrateurs à compter de l'exercice 2022 à **600 000 EUR**

Dix-huitième résolution

- **AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'ANNULER LES ACTIONS RACHETÉES PAR LA SOCIÉTÉ DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L.22-10-62 DU CODE DE COMMERCE**

Dans la limite de **10%** du capital par période de 24 mois

Durée de l'autorisation : **26 mois**

Dix-neuvième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR AUTORISER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À ÉMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**
- Emission avec offre au public avec maintien du droit préférentiel de souscription
- Montants maximum : **25 Mio EUR** (actions) et **25 Mio EUR** (valeurs mobilières).

Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (20^{ème} à 24^{ème} résolutions)

- Durée de validité : **26 mois**

Vingtième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR AUTORISER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À ÉMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION**
- Emission avec offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Montants maximum : **25 Mio EUR** (actions) et **25 Mio EUR** (valeurs mobilières).
Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (19^{ème} et 21^{ème} à 24^{ème} résolutions)
- Durée de validité : **26 mois**

Vingtième-et-unième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR AUTORISER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À ÉMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION, DANS LE CADRE D'UN PLACEMENT PRIVÉ AU PROFIT D'INVESTISSEURS QUALIFIÉS OU AU PROFIT D'UN CERCLE RESTREINT D'INVESTISSEURS DANS LA LIMITE DE 20% DU CAPITAL**
- Emission « réservée » à des investisseurs privés avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Montants maximum : **25 Mio EUR** (actions) et **25 Mio EUR** (valeurs mobilières). Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (19^{ème}, 20^{ème} et 22^{ème} à 24^{ème} résolutions)
- Durée de validité : **26 mois**

Vingtième-deuxième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR AUTORISER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À AUGMENTER LE NOMBRE DE TITRES À ÉMETTRE EN APPLICATION DES 19^{ème} à 21^{ème} RÉSOLUTIONS**

Dans la limite de **15%** de l'émission initiale

Vingtième-troisième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR AUTORISER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À ÉMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION, EN RÉMUNÉRATION D'APPORTS EN NATURE DE TITRES DE CAPITAL**
- Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, destinée à rémunérer des apports en nature de titres de sociétés tierces
- Montants maximum : **25 Mio EUR** (actions) et **25 Mio EUR** (valeurs mobilières). Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (19^{ème} à 22^{ème} et 24^{ème} résolutions)
- Durée de validité : **26 mois**

Vingtième-quatrième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE POUR AUTORISER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION À ÉMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION, EN RÉMUNÉRATION D'APPORTS EN NATURE DE TITRES DE CAPITAL DANS LE CADRE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE**
- Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription, destinée à rémunérer des apports en nature de titres de sociétés dans le cadre d'une opération d'offre publique d'échange initiée par la Société
- Montants maximum : **25 Mio EUR** (actions) et **25 Mio EUR** (valeurs mobilières). Ces montants s'imputent sur les montants des autres résolutions d'émission d'actions et de valeurs mobilières (19^{ème} à 23^{ème} résolutions)
- Durée de validité : **26 mois**

Vingtième-cinquième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR AUGMENTER LE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS AU PROFIT DES ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE**
 - Au profit de salariés et/ou des mandataires de la Société et/ou des sociétés du Groupe
 - Montant maximum : **790 920 €**
 - Durée de validité : **26 mois**

Vingt-sixième résolution

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR METTRE LES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ EN HARMONIE AVEC LES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES**

Modifications statutaires décidées dans ce cadre, soumises à la ratification de l'Assemblée Générale des actionnaires

Vingt-septième résolution

- **POUVOIRS**

Pouvoirs pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Lyon, le 19 mai 2022